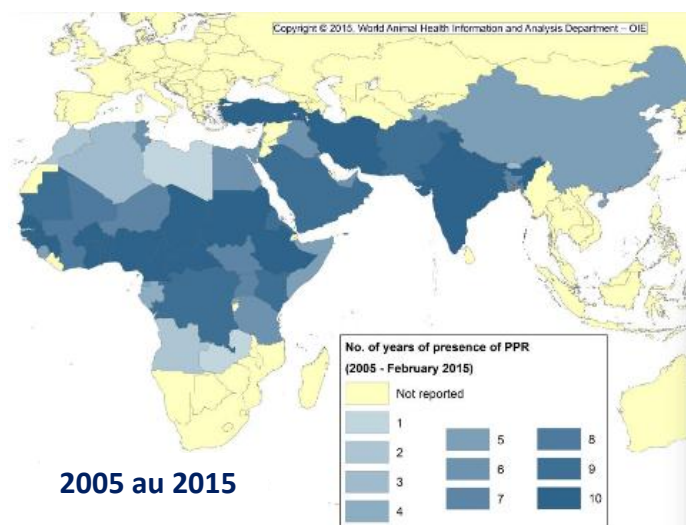


Vers l'éradication mondiale de la peste des petits ruminants

La Peste des petits ruminants (PPR), maladie hautement contagieuse affectant les moutons et les chèvres, fut identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Par la suite, elle s'est répandue dans environ 70 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie (carte 1). Ces régions regroupent plus de 80 % des moutons et des chèvres dans le monde et plus de 330 millions de personnes parmi les plus pauvres de la planète qui en dépendent pour vivre. Chaque année, la PPR engendre des pertes considérables estimées à 1,45 - 2,1 milliards de dollars (1). En effet, le virus, une fois introduit dans un élevage non vacciné, peut infecter jusqu'à 90 % du troupeau et tuer de 30 à 70 % des animaux infectés (2).

Les pays du Maghreb ont également enregistré des foyers de PPR. Cette maladie est endémique en Mauritanie depuis les années 80. Selon l'OIE, la maladie a été déclarée en 2008 au Maroc et en 2011 en Algérie et en Tunisie. Le lignage IV a été impliqué (3, 4).



Carte 1 : Distribution des foyers de PPR dans le monde (2005-2015) Source OIE (5)

Face à ce constat, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) ont décidé de gérer en commun la maladie et ont présenté la stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR d'ici 2030, lors de la conférence internationale sur la PPR, tenue du 31 mars au 2 avril 2015 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Cette stratégie mondiale a été validée par les délégations ministérielles de 15 pays et plus de 300 participants venant de tous les continents, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales. Elle n'a pas été présentée comme une activité "isolée", mais plutôt

comme une combinaison de trois composantes (5) liées entre elles, à savoir :

- le contrôle et l'éradication *stricto sensu* de la PPR,
- le renforcement des Services Vétérinaires,
- la prévention et le contrôle simultanés d'autres maladies importantes des petits ruminants à savoir la clavelée (variole ovine), la variole caprine, la brucellose et la pleuropneumonie contagieuse caprine.

La stratégie, basée sur une approche progressive pour contrôler et éradiquer la maladie, préconise quatre étapes (figure 1, encadré 1) :

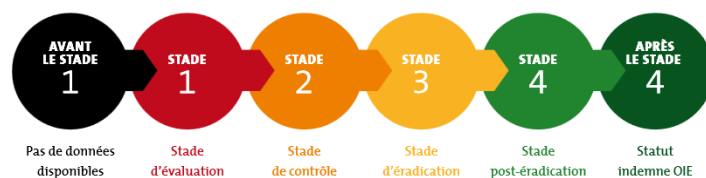


Figure 1 : Etapes pour l'éradication de la PPR dans le monde (6).



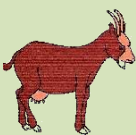
Encadré 1 : Etapes d'éradication de la PPR

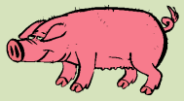
- **Phase d'évaluation** : Dure de un à trois ans. Elle repose sur le recensement des animaux et des lieux les plus à risque avec une vaccination volontaire;
- **Phase de contrôle** : Dure de deux à cinq ans avec une vaccination systématique ;
- **Phase d'éradication finale** : Dure de deux à cinq ans avec une vaccination obligatoire. Aucun cas ne devrait être rapporté depuis au moins 24 mois ;
- **Phase post éradication** : Dure de un à trois ans, avec absence de maladie, de circulation virale et de vaccination durant les 24 derniers mois. l'obtention du statut indemne devrait faire l'objet d'une demande auprès de l'OIE.

Ce plan élaboré par la FAO et l'OIE représentera un coût estimé entre 4 et 7 milliards de dollars (7) et nécessitera une parfaite coordination à tous les niveaux ainsi qu'un engagement politique avec la participation des acteurs clés. Il envisage d'atteindre un contrôle mondial et une éradication de la PPR en une quinzaine d'année, soit à l'horizon 2030, en tirant profit de l'expérience acquise lors de l'éradication de la peste bovine en 2011 (8).

L'éradication de la PPR, par son impact sur les communautés rurales et l'amélioration des ressources des agriculteurs dans les zones touchées, va mettre en exergue une fois de plus l'implication des vétérinaires dans le développement socio économique, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté dans le monde .


Flash sur les événements sanitaires survenus pendant le mois d'Avril 2015


Ruminants   	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal		Espèces
	Fièvre aphteuse	Algérie	RS : 06/04/2015 RS : 14/04/2015	Aphthovirus	Sérotype O	OV
		Botswana	RS : 17/04/2015		Sérotype SAT-2	BV
	Clavelée et variole caprine	Kazakhstan	NI : 04/04/2015	Capripoxvirus		OV
		Mongolie	RS : 21/04/2015			
	Fièvre catarrhale du mouton	Croatie	RS : 10/04/2015 RS : 10/04/2015	BTV-1/BTV-4	BV/CP/OV	
		Australie	NI : 28/04/2015	BTV-5	BV	
	Rage	Honduras	NI : 13/04/2015	Lyssavirus	BV	
Peste des petits ruminants	Israël	NI : 18/04/2015	Paramyxovirus	CP		
Dermatose nodulaire contagieuse	Arabie Saoudite	NI : 30/04/2015	Capripoxvirus	BV		

Suidés 	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Peste porcine classique	Mongolie	NI : 10/04/2015	Pestivirus
	Peste porcine africaine	Cap Vert	NI : 29/04/2015	Asfivirus

Volailles  	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Maladie de Newcastle	Israël	RS : 04/04/2015 RS : 19/04/2015	Avian Paramyxovirus
		Costa Rica	NI : 22/04/2015	
	Influenza Aviaire Faiblement Pathogène IAFP	Taipei chinois	NI : 22/04/2015	H5N2
		Afrique du Sud	RS : 22/04/2015	
	Influenza Aviaire Hautement Pathogène IAHP	Territoires autonomes palestiniens	NI : 02/04/2015 RS : 13/04/2015	H5
Burkina Faso		NI : 01/04/2015 RS : 17/04/2015 RS : 29/04/2015	H ₅ N ₁	

	Vietnam	RS : 09/04/2015	
	Etats-Unis d'Amérique	RS : 15/04/2015	
	Bhoutan	NI : 16/04/2015	
	Niger	NI : 21/04/2015	
	Russie	NI : 27/04/2015	
	Taipei chinois	RS : 02/04/2015 RS : 14/04/2015 RS : 17/04/2015 RS : 24/04/2015	H ₅ N ₂
	Canada	NI : 08/04/2015 RS : 21/04/2015 RS : 28/04/2015	
	Etats -Unis d'Amérique	RS : 08/04/2015 RS : 15/04/2015	
	Chine (Rép. pop. de)	RS : 03/04/2015	H5N6
	Vietnam	RS : 06/04/2015 RS : 27/04/2015	
	Hong Kong (RAS - RPC)	NI : 16/04/2015	
	Taipei chinois	RS : 24/04/2015	H5N8
	Mexique	NI : 08/04/2015	H7N3

Equidés	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Grippe équine	Croatie	NI : 07/04/2015	<i>Influenza virus</i>

Animaux sauvages	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal	Espèces
	Peste porcine africaine	Pologne	RS : 01/04/2015 RS : 08/04/2015 RS : 15/04/2015 RS : 23/04/2015 RS : 29/04/2015	Asfivirus	Sanglier commun d'Europe: <i>Sus scrofa</i>
		Lettonie	RS : 02/04/2015 RS : 13/04/2015 RS : 22/04/2015		
		Lituanie	RS : 03/04/2015 RS : 17/04/2015 RS : 24/04/2015		
		Estonie	RS : 13/04/2015 RS : 20/04/2015 RS : 28/04/2015		

Source: OIE

***NI : Notification Immédiate**

***RS : Rapport de Suivi**